



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24142274

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

25 SEP. 2024

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0407 049 711**

Nom

(en entier) : **PHARMACIE LECLERCQ**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Centrale 25 - 7063 Neufvilles**

Objet de l'acte : Démission - Pouvoir

L'assemblée générale extraordinaire de la srl PHARMACIE LECLERCQ, dont le siège social est situé à 7063 Soignies (Neufvilles), rue Centrale 25 (BCE BE0407.049.711), tenue le 31 août 2024, prend acte de la démission de Mr Thierry Leclercq, domicilié et demeurant rue Centrale 25 à 7063 Neufvilles.

L'assemblée lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

Cette décision prend effet le 31 août 2024.

S'est ensuite réuni le Conseil d'administration ainsi nouvellement composé. Il est appelé à la fonction d'administrateur la srl Le Centre Vert représentée par Monsieur Sébastien Leclercq.

L'assemblée mandate la société MBM Groupe sc srl, dont les bureaux sont établis Avenue Tedesco 26 à 1160 Auderghem, BCE n°0542.637.202 représentée par Mr Thierry Graulich et/ou Mr Christophe Dereume et /ou Mme Isabelle De Roose, aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions auprès du Greffe du Tribunal de l'Entreprise.

De Roose Isabelle
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/10/2024 - Annexes du Moniteur belge